



Les Abrets en Dauphiné

DOSSIER

**SÉCURITÉ :
UNE RESPONSABILITÉ
PARTAGÉE
AU QUOTIDIEN**

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

une **Comme
nouvelle**

ACTUALITÉS
VIE ÉCONOMIQUE
ENVIRONNEMENT
CULTURE
RECRUTEMENT

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°31
automne 2026



▲ **Samedi 13 juin**, Benjamin Gastaldello, maire des Abrets en Dauphiné, entouré d'Isabelle Revol, présidente de la MJC-EVS Les Abrets en Dauphiné, de Laurence Devynck, directrice de la CAF Isère, de Céline Dolgopyatouf-Burlet et Roger Marcel, conseillers départementaux de l'Isère, de Damien Michallet, sénateur et de Richard-Daniel Boisson, sous-préfet de La Tour-du-Pin, a inauguré le bâtiment rénové de la MJC-EVS Les Abrets en Dauphiné.

Cette rénovation d'un montant total de 914 708€ HT a été soutenue par l'État - Dotation d'équipement des territoires ruraux (155 000€), par le Département de l'Isère (193 150€), par la CAF de l'Isère (200 000€) et est portée par la commune de Les Abrets en Dauphiné à hauteur de 366 558€.

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et la MJC-EVS Les Abrets contribuent au fonctionnement et à l'accueil des usagers au quotidien.

▼ **Samedi 5 septembre**, nouvelle édition du forum des associations dont le succès ne se dément plus. Le rendez-vous fixé au parc Bisso fait désormais partie des incontournables de la rentrée et rassemble, dans une ambiance décontractée et chaleureuse, familles, associations, curieux et habitués.



P. 8 | VIE ÉCONOMIQUE

Leur projet, aider le vôtre

P. 9 | ASSOCIATIONS

Chapeau et merci Monsieur Clugnit !

P. 10 | SOLIDARITÉ

CCAS : prévenir, s'adapter et agir

P. 12 | ENVIRONNEMENT

Le syndicat des eaux investit pour mieux protéger la Bièvre



P. 16 | DOSSIER

Sécurité : une responsabilité partagée au quotidien

P. 24 | CULTURE

Place à un automne magique !

P. 29 | ILS & ELLES

On récolte ce que l'on sème...



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné
n° 31 | automne 2026

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place
Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80
Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire
Maquette, mise en page, rédaction : service communication
| Crédits photos : Les Abrets en Dauphiné, DR, freepik
et mentions complémentaires | Imprimé à base d'encre
végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Cusin - Tiré à 4 000
exemplaires - septembre 2026 | Distribution Mairie des Abrets
en Dauphiné | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO

Maire des Abrets en Dauphiné

La rentrée scolaire et le forum des associations, pour lequel nous nous retrouvons nombreux, annoncent déjà l'année qui s'étire. Si le temps a cessé de s'écouler lentement il n'en reste pas moins marquant.

L'été caniculaire a éprouvé les organismes des plus fragiles de nos concitoyens et mis à jour encore plus fort les problématiques de précarité énergétique. Bouillir l'été, passer l'hiver, chaque propriétaire doit repenser sa manière d'isoler ses biens immobiliers. Du côté de la mairie, notre pouvoir est dans l'accompagnement des plus exposés, des plus fragiles, de ceux dont les besoins réclament une attention particulière. Plan canicule, accompagnement des personnes vulnérables ou en situation de handicap, prévention, solidarité... sont quelques-unes des missions du CCAS, qui a la capacité de soutenir les chaos de vos parcours de vie.

Les élus et l'ensemble du conseil municipal continuent leur action et se lancent déjà dans des projections à l'échelle du mandat. Foncier et bâtiments sont au cœur des premières esquisses. Ces axes de travail sauront créer l'attractivité cohérente au dynamisme de notre commune.

Apprécier vivre aux Abrets en Dauphiné, c'est s'y sentir bien, évoluer auprès des siens dans un environnement dans lequel on se sent en sécurité. L'équipe municipale porte l'ambition que ce sentiment positif perdure sur notre territoire. La sécurité a des visages multiples, la municipalité joue son rôle et chacun d'entre nous, à titre individuel peut s'impliquer au quotidien.

Voir la vie municipale comme une œuvre collective, quels que soient les domaines concernés est selon moi l'un des meilleurs moyens d'accomplir nos projets : ensemble.

Bonne lecture à toutes et tous !



Arrêt du réseau 2G Orange : ce que vous devez savoir...

Orange annonce l'arrêt progressif de son réseau mobile 2G à partir de septembre 2026. L'arrêt en Isère est prévu le 20 octobre 2026. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'Orange de moderniser son réseau en matière de connectivité, de performance énergétique et de sécurité, permettant ainsi de concentrer ses investissements sur les réseaux 4G et 5G qui répondent aux besoins actuels des usagers.

Qui est concerné ?

Les clients Orange utilisateurs de téléphone mobiles anciens, fonctionnant exclusivement en 2G, devront migrer vers un terminal compatible 4G ou 5G.

Orange vous accompagne

Pour faciliter cette transition, Orange propose un dispositif d'information et d'accompagnement personnalisé.

Les clients concernés peuvent :

- se rendre en boutique Orange pour obtenir des conseils et choisir un nouveau terminal,
- contacter le service client au 3900,
- accéder à leur espace client en ligne pour obtenir davantage d'informations.

Les équipes d'Orange restent mobilisées pour informer et accompagner chaque client tout au long de cette transition.



12

C'est le nombre de cases disponibles dans le columbarium installé au cimetière de La Bâtie-Divisin.

Les columbariums existent depuis l'époque romaine durant laquelle la crémation existait déjà. Pour disposer les cendres, on creusait alors ces niches dans les murs des nécropoles. Pour information, dans la Rome antique, les columbaria étaient de grandes galeries souterraines où les restes incinérés étaient placés dans de petites niches murales, décorées par des plaques commémoratives ou des sculptures à l'effigie du mort.

Dans une case de columbarium, il est possible de disposer une ou deux urnes de la même famille. C'est un monument pratique, aménagé et esthétique qui permet aux proches de se recueillir. Souvent les cases sont en granit et une plaque posée sur la porte accueille des gravures : le nom et prénom du défunt, sa date de naissance et de mort et éventuellement une épitaphe.

(Re)charger votre véhicule électrique

Rendez-vous place des Justes parmi les nations pour (re) charger votre véhicule électrique. Installée par **Territoire d'énergie Isère et le réseau eborn**, financée à 50% par la commune, la station permet la charge simultanée de deux véhicules. Simple d'utilisation, ce nouveau point de recharge permet des recharges semi-accélérée et accélérée jusqu'à 24 kW sur les véhicules acceptant cette puissance.

Il est possible de payer par badge, carte bancaire et smartphone. Le réseau eborn propose deux formules d'abonnement, à la carte ou au forfait, offrant ainsi une qualité de service optimale au meilleur prix.

Pour plus d'informations sur le réseau, les formules d'abonnement et les tarifs en vigueur, rendez-vous sur eborn.fr ou téléchargez directement l'application du réseau eborn.



Des plantes vivaces pour des massifs durables

Cet automne, l'équipe fleurissement des services techniques aura à cœur de réaménager les massifs de plantes vivaces de la rue Victor Hugo.



Les plantes vivaces permettent des espaces fleuris tout au long des saisons sans replanter constamment. Durable et économique, la plantation de vivaces donne lieu à des massifs robustes et stables qui s'épanouissent naturellement. Tout au long de l'année, formes, couleurs et effets visuels évoluent, attirant abeilles, papillons et autres pollinisateurs essentiels au maintien de la biodiversité. Ces harmonies limitent les dépenses sur le long terme et sont plutôt faciles d'entretien. Si après quelques années, les massifs n'ont plus leur panache originel, il est nécessaire de repenser la place de chaque variété et de ré-harmoniser l'ensemble. Hauteurs, plans en strates, palettes de couleurs, exposition, associations efficaces sont autant de critères qui seront pris en compte par les agents pour les plantations qui régaleront vos yeux dès les premiers jours du printemps !

Les environs de la maison dauphinoise, qui constitue une partie de l'identité et de l'histoire de la rue Gambetta, méritait un aménagement afin d'être cohérents dans leur environnement et permettre tout type d'usage. C'est chose faite depuis la fin de l'été. Désormais, à deux minutes à pied du centre

des Abrets, vous trouverez 19 nouvelles places de stationnement qui seront prochainement ombragées par un alignement d'arbres. De l'autre côté de cet espace, entre l'entreprise Bourgeat et la maison dauphinoise un jardin agrémenté d'un circuit piétonnier terminera de rendre harmonieux l'ensemble. Ce coin de fraîcheur proche de toutes les commodités vous permettra une immersion dans le patrimoine bâti et industriel de la commune.



Aux abords de la maison dauphinoise

Marcel Carre Pierrat sous la plume de son petit-neveu



« Le soir, il rentrait chez lui comme si de rien n'était, embrassait Gisèle, vérifiait les devoirs des élèves, préparait sa classe du lendemain. Mais derrière les gestes du quotidien se cachait désormais un autre monde - un monde où la trahison pouvait surgir de n'importe quelle porte, où chaque coup de pédale pouvait être le dernier. »

Vous lirez ces phrases en dernière de couverture de l'ouvrage de Joël Guiller, petit-neveu de Marcel Carre Pierrat, qui livre un récit mémoriel librement inspiré de la vie de son grand-oncle.

Jeune père de 24 ans, chef de réseau dans les FTPF, Marcel Carre Pierrat fut assassiné le 11 juin 1944 par l'Allemagne nazie, alors qu'il conduisait dans le maquis de Chartreuse onze gendarmes de la brigade de La Tour-du-Pin entrés en résistance.

Suivez dans les pages de ce livre la vie de l'instituteur qui a donné son nom à l'école de Fitilieu et découvrez un chemin d'espoir, de convictions, d'engagement et de quête de liberté.

Le livre *Le Vélo de Marcel*, écrit par Joël Guiller est en vente au prix de 12,90€. Vous pouvez le trouver au musée de la Résistance à Le Pont-de-Beauvoisin ou le commander en adressant un mail à 1500ansdhistoire@gmail.com.



NOUVEAU **SYCLUM** **LA TOUR DU PIN**

ESPACE RETRAIT ÉQUIPEMENTS DÉCHETS

- > Retrait bacs jaunes
- > Conseils et vente de composteurs
- > Vente bacs ordures ménagères

Infos Volumes & Tarifs

Sur RDV uniquement.
Par téléphone au 06 12 61 37 85 ou
06 86 18 85 21 ou par mail
relation.usager@syclum.fr

Du nouveau au Syclum...

Syclum propose un espace de retrait pour le secteur de La Tour-du-Pin où vous pourrez récupérer des équipements déchets.

Bacs jaunes, vente de bacs ordures ménagères, conseils et vente de composteurs, ce service délocalisé est ouvert sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler le 06 12 61 37 85 ou le 06 86 18 85 21 ou encore envoyer un mail à relation.usager@syclum.fr.

Plus d'informations sur syclum.fr.

et toujours le prêt de gobelets et carafes réutilisables...

Dans le cadre de l'accompagnement des événements sur son territoire, SYCLUM poursuit son partenariat avec le Département de l'Isère. Les collectivités, établissements publics et associations peuvent bénéficier d'un prêt d'éco-gobelets et de carafes.

Pour parfaire l'organisation de vos événements, Syclum complète cette offre et met à votre disposition des poubelles porte-sacs qui faciliteront le nettoyage, la collecte et le tri des déchets.

Pour la réservation des gobelets c'est par ici : isereconnect.fr/accueil-packs-eco-evenement/

Pour la mise à disposition des poubelles de tri portes-sacs ici : syclum.fr/levenementiel/



Accompagner et coordonner

Depuis le 1^{er} septembre, afin d'augmenter la qualité du service public aux familles et notamment aux enfants scolarisés dans les écoles de la commune, la mairie des Abrets en Dauphiné accueille Djamel Diche au poste de responsable scolaire.

Son rôle sera central et essentiel. Son implication permettra au personnel communal, ATSEM, animateurs et animatrices des temps de garderie et de restauration scolaire, de bénéficier d'un soutien pédagogique, administratif, sanitaire et réglementaire au quotidien. Ce poste, dans un contexte organisationnel complexe, améliorera la fluidité des échanges entre la commune, les personnels éducatifs et les familles et permettra de développer des projets transversaux dans toutes les écoles du territoire. Chaque action menée par Djamel et l'ensemble des agents du service scolaire visera un objectif primordial de la commission scolaire : concourir au bien-être des enfants dans un environnement apaisé.

Leur projet, aider le vôtre

Beaucoup de personnes ont une idée d'entreprise mais manquent d'appui ou de ressources pour se lancer.

Initiative Nord Isère offre un accompagnement personnalisé et des financements adaptés pour structurer, concrétiser et développer les projets entrepreneuriaux.

Car transformer les idées en réussites, c'est sa mission.

Depuis 1988, l'association accompagne celles et ceux qui souhaitent entreprendre sur le Nord Isère et qui ont besoin d'un apport personnel facilitant l'accès au financement bancaire, d'un appui au métier de chef d'entreprise, d'une insertion dans les réseaux économiques locaux.

Pour répondre aux besoins de chaque situation, plusieurs

prêts à taux zéro peuvent être mobilisés :

- jusqu'à 20 000€ pour créer ou reprendre une entreprise (moins de 3 ans),
- jusqu'à 20 000€ pour développer une entreprise en croissance (entre 3 et 7 ans),
- jusqu'à 25 000€ pour un projet agricole (moins de 1 an),
- jusqu'à 52 000€ pour un projet innovant (moins de 2 ans).

Des garanties bancaires peuvent également venir sécuriser les financements.

Au-delà du soutien financier, chaque entrepreneur bénéficie d'un accompagnement complet et personnalisé : suivi individuel, parrainage, ateliers, conseils pratiques...

Résultat : 9 entreprises sur 10 financées par l'association passent le cap des 3 ans, grâce à l'appui du réseau de plus de 150 experts bénévoles et partenaires et à l'équipe salariée expérimentée.



C'est le cas, par exemple, de quelques entreprises de notre commune : Appart'Fitness (salle de fitness), Destination Audition (audioprothésiste), Pâtisserie Jean-Seb (boulangerie pâtisserie chocolatier glacier traiteur), Serrurerie du Lac (travaux de menuiserie métallique et serrurerie), Guinet Politino (cabinet de kinésithérapie) ...

Basée à Villefontaine, avec une antenne à Saint-Clair-de-la-Tour, Initiative Nord Isère accompagne les projets implantés sur les territoires de la CAPI, des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné. Déjà plus de 2 650 entrepreneurs ont bénéficié de son soutien !

Besoin d'un financement pour votre projet d'entreprise ou envie de rejoindre ce réseau local ?

Contactez Initiative Nord Isère au 04 74 95 31 95 ou consultez le site Internet initiative-nordisere.fr.

Il arrive ponctuel, la poignée de main franche, des viennoiseries dans l'autre. Il a l'œil malicieux et son humilité en bandoulière. Il est de celles et ceux dont les émotions affleurent tendrement aux souvenirs de leurs accomplissements.

Enfin, il ne veut surtout pas qu'on ne parle que de lui.

Mais comment parler du centre de formation bouliste Les Abrets Romagnieu sans mentionner son nom et tout ce qu'il a apporté au club ?

Alain Clugnit est un homme intègre, loyal et déterminé.

Depuis la création du CFB en 2010, à l'école de Fitilieu d'abord dans le cadre de l'USEP aux côtés de Claudine Claperon et Christian Souillet, Alain Clugnit n'a jamais dérogé à ses principes de transmission et d'inclusion. Il a entraîné

de nombreux jeunes, filles et garçons du territoire, à la rigueur du sport boules, leur permettant de construire des chemins sportifs qui ont menés certains vers l'élite. Il a aussi veillé qu'aucun-e sportif-ve ne soit laissé-e de côté, constituant des équipes porteuses et distillant des valeurs de cohésion et de respect quelles que soient les compétences et les performances. De cet esprit est née une famille immense, qui a insufflé aux sportifs du club,

à leurs parents mais également à leurs adversaires de terrain des valeurs partagées et pérennes.

Cette dynamique a permis au club de devenir l'un des meilleurs centres de formation, reconnu au niveau national. Les résultats ne se sont pas fait attendre et le club

se targue aujourd'hui d'une dizaine de titres de champion-ne de France, en tir de précision, tir progressif, en combiné, en club et en scolaire. Ces accomplissements n'ont pas été prétextes à une baisse de régime.

Le président, bénévole depuis toujours, a constitué une équipe, formé des entraîneurs, solidifié les partenariats, développé une comptabilité transparente et réussi à rendre le club complètement indépendant financièrement. Parallèlement, il a porté ses convictions auprès du comité Isère dont il a été le vice-président pendant 8 ans, encadrant jusqu'à 5 000 licenciés et menant le CFB à l'international ou dans l'organisation de championnats de France sur la commune.

S'il a porté le club, celui-ci l'a aussi sauvé. Quand sa santé vacillait, le sport boules et les réussites de ses équipes le relevaient et le forçaient à se (re)mettre sur pied.

Au début de l'été, celui qui pouvait se rendre à une cinquantaine de compétitions par an, a pris la décision de passer la main. Alain Clugnit n'est désormais plus président du CFB Les Abrets Romagnieu. Comment cet

hyperactif va-t-il désormais occuper ses journées ? En cultivant son immense potager mais aussi en jouant et en apprenant à jouer aux plus jeunes dans les écoles... La transmission et le partage comme moteurs, quelles merveilleuses valeurs Monsieur Clugnit !

Chapeau et merci Monsieur Clugnit !





CCAS : prévenir, s'adapter et agir

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les personnes les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

Un fonctionnement indépendant

Le CCAS est juridiquement et financièrement distinct de la mairie. Il dispose de son propre budget tout en restant un service public de proximité. Sous la vice-présidence de Lucie Iobbi-Nivol, adjointe aux affaires sociales, le CCAS est composé de

16 membres. Parmi eux, 8 élu-e-s du conseil municipal mais également 8 personnes issues de la société civile, choisies pour leurs actions en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap et de la famille. Leurs parcours professionnels et personnels variés enrichissent les objectifs du CCAS. Leur expertise et leur connaissance des enjeux sociaux et du territoire garantissent au comité le développement d'actions concertées, adaptées et pertinentes.

Un compte financier unique

Le budget du CCAS s'élève à 74745€ pour 2026. Si des orientations de principe avaient été prises lors du précédent mandat, le conseil

d'administration nouvellement en place pourra les modifier. Cependant, l'heure est au travail et les membres du CCAS souhaitent poursuivre le dessein de celui-ci en optimisant les méthodes de travail pour rendre la plus effective possible leur implication dans la vie locale, au plus proche des habitantes et habitants.

Un travail précis en commissions

Afin d'avancer simultanément et très précisément sur les thématiques qui préoccupent le CCAS au quotidien, ses membres sont organisés en commissions.

La commission « animation » travaille à ce qui développe le lien social : colis et repas de fin d'année, repas

intergénérationnels, après-midi jeux, tickets jeunes, carte seniors...

La commission « lieux de vie » travaille sur des projets de rencontre, autour de la restauration, du jeu ou encore de la pertinence de création d'un lieu de vie intergénérationnel.

La commission « aide sociale » évaluera les besoins du territoire et les dispositifs d'accompagnement à mettre en place : analyse des besoins sociaux, assistance, aide au permis de conduire, aide alimentaire, domiciliation...

Enfin la commission « santé » oscillera entre prévention et adaptation aux besoins du territoire. Ses sujets de prédilection pourront concerner le don d'organes, les premiers secours, Octobre rose mais aussi des dispositifs sport-santé, de soutien aux aidants et aux soignants. Elle restera vigilante au maintien d'une offre de praticiens médicaux constante sur la commune.

Cet automne, mobilisons-nous pour Octobre rose

Si le CCAS travaille activement sur des sujets parfois invisibles, le prochain événement grand public qui aura lieu sur la commune se tiendra dimanche 18 octobre au parc Bisso. La boucle Rose revient pour une deuxième édition qui alliera pratique physique, prévention et solidarité. En famille, entre amis, quel que soit votre niveau sportif, venez participer à cette matinée qui propose des boucles running ou pédestres. Les bénéfices des inscriptions seront reversés aux associations partenaires, Réseau Papillon et Ligue contre le cancer qui accompagnent les malades et investissent dans la recherche pour la lutte contre le cancer. Les inscriptions sont ouvertes et accessibles depuis le site de la commune les-abrets-endauphine.fr.

Pour contacter le CCAS, vous pouvez écrire à affairesgenerales@lesabretsendauphine.fr ou appeler le 04 76 32 04 80.



Lucie IOBBI NIVOL
Adjointe en charge
de la santé et de la solidarité
Vice-présidente du CCAS

Plus que jamais dans un contexte social tendu et anxiogène pour nombre de nos concitoyens et concitoyennes, il est nécessaire pour nous, représentants des collectivités territoriales, de prendre part à l'accompagnement, à la solidarité et à l'inclusion de tous et toutes dans notre société.

Le CCAS me semble l'outil le plus pertinent au niveau local pour porter ces objectifs. Nous souhaitons, à l'aube de ce nouveau mandat, rendre visible son action et encourager toutes les personnes qui estimerait avoir besoin d'aide(s), temporairement ou de manière plus durable, à envisager le CCAS comme une ressource de confiance et facilitante. Il n'y a pas de fatalité ni de voie sans issue. Les problématiques sociales ou familiales ne sont jamais à prendre à la légère et doivent toutes être considérées à hauteur de vie, de parcours, de situation personnelle et individuelle.

Si le CCAS est là pour porter assistance, il a également pour mission d'encourager : encourager à se former, encourager à aller vers l'autre, encourager à se soucier, encourager à partager. De nombreuses initiatives ont déjà trouvé une forte résonance dans votre quotidien. Qu'il continue d'en être ainsi et que toutes les personnes en difficulté se sentent libres de s'adresser à nous, la discrétion et la neutralité sont toujours garanties.

Le syndicat des eaux investit pour mieux protéger la Bièvre



Aux Abrets en Dauphiné, des travaux d'assainissement sont en cours afin de limiter les déversements d'eaux usées (lors des orages) dans les réseaux pluviaux, qui se rejettent directement dans la Bièvre. L'objectif est clair : améliorer la gestion des eaux et préserver la qualité du milieu naturel.

Le chantier prévoit notamment la création d'une antenne gravitaire en fonte de diamètre 200 mm pour raccorder six habitations situées en contrebas du chemin Doutan. Jusqu'à présent, ces maisons étaient reliées à un réseau unitaire de diamètre 600 mm. La nouvelle installation permettra de séparer les eaux usées des eaux pluviales.

Particularité de cette opération : cette antenne traverse entièrement des propriétés privées. Le syndicat des eaux des Abrets tient ainsi à remercier les propriétaires concernés pour leur accueil et leur coopération, qui ont permis de faciliter l'organisation des travaux et l'accès aux parcelles.

En parallèle, un réseau séparatif en

fonte de diamètre 200 et 250 mm a été réalisé le long du chemin Doutan jusqu'à la rue d'Italie.

Ce nouveau collecteur est directement raccordé à l'antenne séparative Jean Jannin, puis au réseau existant rue Bellanger.

Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, les bâtiments déjà équipés d'un système séparatif seront raccordés au nouveau réseau. Pour les habitations dont les eaux usées et pluviales sont encore mélangées, une boîte de branchement d'eaux usées sera installée en attente afin de permettre un futur raccordement. Ces travaux sont pilotés par la direction technique du syndicat des eaux des Abrets, accompagné du bureau d'études Alpes Études comme maître d'œuvre et de l'entreprise Guillaud TP pour la réalisation des travaux. Le montant total de l'opération s'élève à environ 900 000 €.

À terme, ces aménagements permettront une réduction significative des rejets d'eaux usées vers la Bièvre et l'amélioration de la performance du réseau d'assainissement du secteur.



Le principe de la mise en séparatif

Que signifie réaliser une mise en séparatif des réseaux ?

Certains réseaux dits « unitaires » collectent les eaux pluviales ainsi que les eaux usées. La mise en séparatif consiste à séparer les eaux usées et les eaux pluviales.

Comment s'effectue l'opération de mise en séparatif ?

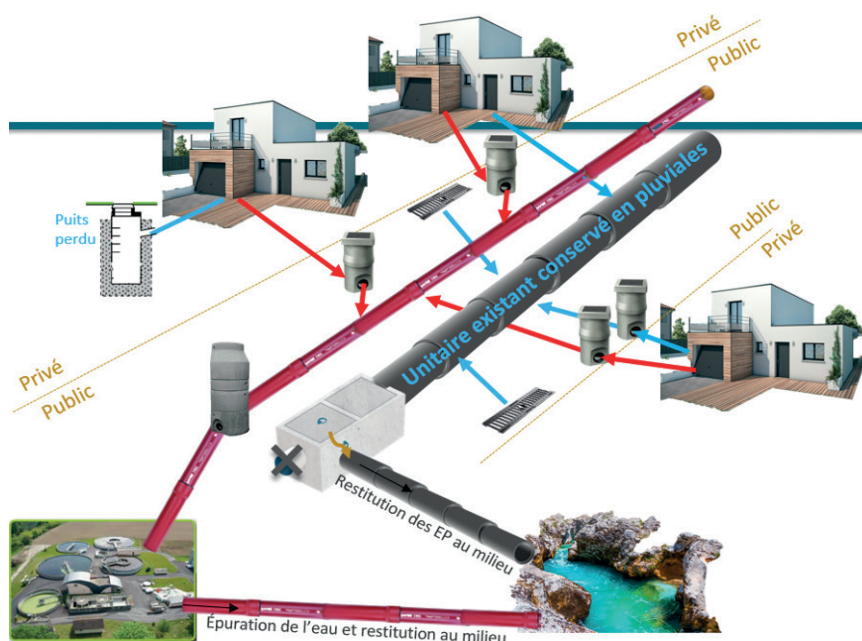
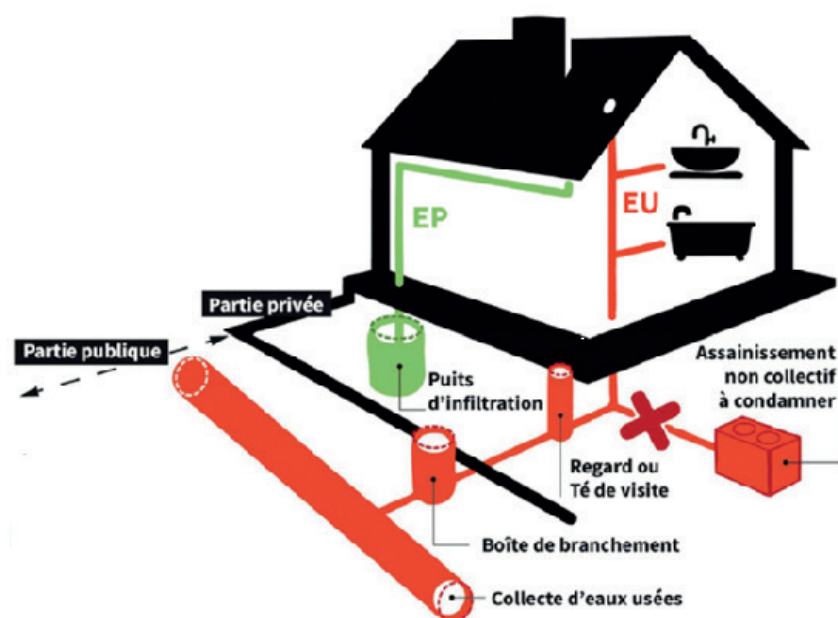
Un nouveau collecteur de transit d'eaux usées est posé par le syndicat et de nouvelles boîtes de branchement d'eaux usées sont installées chez les particuliers permettant ainsi de déconnecter les eaux usées des eaux pluviales.

Pourquoi réaliser des travaux de mise en séparatif ?

Le système séparatif permet d'éviter les risques de débordement d'eaux usées dans le milieu naturel lorsqu'il pleut, de mieux maîtriser le flux et sa concentration en pollution et d'éviter de surcharger les unités d'épuration.

Quel impact chez les particuliers ?

Les propriétaires, concernés par les travaux de mise en séparatif des réseaux, ont l'obligation de séparer leurs eaux usées et leurs eaux pluviales dans un délai de 2 ans. Cette opération, à la charge du propriétaire, est réalisée par une entreprise de son choix.



Le syndicat des eaux en pratique

L'exécutif du syndicat des eaux des Abrets renouvelé le 13 mai 2026

Le conseil syndical est composé d'un président, de six vice-présidents et de seize délégués syndicaux. Cette gouvernance poursuit les missions essentielles du syndicat : assurer un service public de qualité, garantir l'alimentation en eau potable, accompagner les projets du territoire et préparer les infrastructures aux enjeux de demain.

Président du syndicat :

Roger Marcel *Aoste*

Vice-président-e-s :

Gilbert Gippet

Saint-Victor-de-Morestel,

Frédéric De Gaëtano

Les Abrets en Dauphiné,

Frédéric Vial *Morestel,*

Emilie Doucet *Chimilin,*

Luc Fabrizio *Les Avenières-*

Veyrins-Thuellin,

Jean-Marie Bosch

Saint-André-le-Gaz.

Les champs de compétences du syndicat des eaux

Compétent pour la gestion de l'eau potable et l'assainissement (collectif et non collectif), le Syndicat des eaux des Abrets se déploie sur 14 communes et participe à la vie quotidienne d'environ 35 000 habitants. C'est également 500 km de réseau d'eau et 265 km de réseau d'assainissement, le tout alimenté par 14 ouvrages d'eau potable ainsi que 43 ouvrages d'assainissement.

Le syndicat et vous

** Un accueil téléphonique et physique disponible :

- de 9h à 12h et de 14h à 17h : les lundis, mardis et jeudis
- de 9h à 12h : les mercredis et vendredis.

** Un suivi de vos contrats par un gestionnaire abonnés dédié.

** Un agent qui se déplace pour les ouvertures et les fermetures de vos compteurs.

** Une vérification régulière des installations.

** Une relève annuelle des compteurs en été.

** Une astreinte joignable pour les urgences techniques uniquement (fuite d'eau, casse de conduite,...) au 06 80 87 24 78 – 06 80 87 24 78.

À savoir!

Il est important de :

- vérifier son installation régulièrement pour vite réagir en cas de fuite après compteur,
- protéger son point de comptage (PDC) contre le gel (attention : pas de laine de verre),
- de nous faire parvenir votre relevé d'index par mail, site Internet, agence en ligne, avis de passage, dès lors que vous êtes absent le jour de la relève (photo du compteur à l'appui).

Simplifiez-vous la vie en adoptant la mensualisation!

La facturation

Deux factures annuelles

Une facture intermédiaire

(mars/avril) prenant en compte 6 mois d'abonnement (du 1/09 de l'année précédente au 28/02 de l'année en cours) + 50% de consommation estimée et une facture de solde (octobre/novembre) : 6 mois d'abonnement (1/03 au 31/08 de l'année en cours) + la consommation réelle déduite des 50% estimés déjà payés.

Les modalités de paiement

- Prélèvement mensuel : périodicité de 10 mois avec une 11^e échéance pour le solde.
- Prélèvement à échéance : 2 fois par an aux dates d'échéance des factures (intermédiaire + solde).

Les autres modes de règlements :

- Tipi
- espèces ou carte bancaire dans un bureau de tabac
- en ligne sur le site : www.payfip.gouv.fr

Attention : le syndicat ne prend aucun règlement. Pour toute question, merci de contacter le SGC de la Tour du Pin : 04 74 97 09 57 / sgc.la-tour-du-pin@dgifp.finances.gouv.fr

Syndicat des Eaux des Abrets



424 rue Gambetta
38490 Les Abrets en Dauphiné
04 76 32 06 68
contact@seabrets.fr
seabrets.fr (agence en ligne)
Facebook et Instagram





Sécurité : une responsabilité partagée au quotidien



En vertu de l'article L2212-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire doit veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune.

Face à l'évolution des problématiques auxquelles il est confronté, le maire joue un rôle actif de proximité dans de nouveaux champs d'action, dans des domaines jusqu'alors réservés à d'autres autorités partenaires, notamment le respect des règles, l'action sociale et éducative, la lutte contre les incivilités et les troubles à la tranquillité publique.

Aux Abrets en Dauphiné, le maire délègue ses pouvoirs de police aux agents de police municipale. Ils bénéficient de nombreux outils et dispositifs pour l'aider dans cette tâche. Néanmoins, les questions de sécurité passent nécessairement par le prisme du bien-vivre ensemble qui demande à chaque habitante et à chaque habitant de s'impliquer quotidiennement dans le respect des règles qui nous permettent de faire société.



Frédéric MERLIN
Adjoint en charge
de la citoyenneté, de la
sécurité et de la prévention

La sécurité dans notre commune reste une préoccupation majeure, tant pour les élus que pour les habitants. Ces derniers mois, plusieurs événements sont venus rappeler que la vigilance doit être constante. Trois personnes ont été renversées sur des passages piétons en centre-ville. Ces accidents, qui auraient pu avoir des conséquences encore plus graves, interrogent nos comportements au quotidien.

Au-delà de ces faits marquants, d'autres problématiques persistent : vols, incivilités, excès de vitesse ou encore circulation de poids lourds pourtant interdite sur certains axes. Ces situations, parfois perçues comme anodines, participent à un sentiment d'insécurité et dégradent la qualité de vie de tous.

La commune agit avec les moyens dont elle dispose. Mais la sécurité ne repose pas uniquement sur l'action des autorités. Elle est l'affaire de tous. De la même manière, le respect des règles de vie en collectivité – stationnement adapté, comportement civique, respect d'autrui – contribue à un environnement plus serein.

Face aux enjeux actuels, il est essentiel de rappeler que la sécurité ne peut être efficace que si elle est partagée. C'est par une prise de conscience collective et des comportements responsables que chacun pourra circuler et vivre en toute tranquillité dans notre commune.

La police municipale, un service à votre service

Mais que fait la police municipale? Où était la police municipale? Pourquoi la police municipale n'est-elle pas (encore) intervenue? Je n'arrive pas à joindre la police municipale, ce n'est pas normal.

Si vous ne les avez pas vous-même prononcé, vous avez probablement entendu ces phrases dans la bouche d'un de nos concitoyens, impatient ou mécontent.

Les services de police sont souvent mal aimés alors qu'ils œuvrent au quotidien à la sécurité et à la tranquillité de chacun d'entre nous, parfois sans même que nous le sachions.

Aux Abrets en Dauphiné, un service polyvalent

Le service police municipale de la commune est composé de deux agents à temps plein, un chef de service de police municipale et un agent de surveillance

de la voie publique. Ils sont tous les deux assermentés bien que seul le chef de police municipale soit armé. Son port d'arme est autorisé nominativement par les services de la préfecture. Il est également conditionné par des tests d'aptitude et des passages réguliers en stand de tir pour évaluation.

Des missions multiples et parfois insoupçonnées

Les agents de police municipale sont visibles dans leur mission de surveillance générale. Ils patrouillent sur l'ensemble du territoire et évoluent particulièrement autour des écoles, dans les rues, dans les parcs et lors des manifestations organisées dans l'espace public.

Ils opèrent également, à leur niveau de responsabilité et de qualification individuel, des contrôles auprès d'usagers de la voie publique. Ainsi, le stationnement et le respect de ses règles s'avère une tâche assez chronophage. Les contrôles des poids lourds et de la vitesse dans l'agglomération permettent à fréquence régulière de réduire les nuisances et les situations accidentogènes, tout en développant pédagogie et prévention auprès des contrevenants.

Par ailleurs, le chef de police municipale est en connexion étroite avec les services de Police et de Gendarmerie nationales à l'échelle du territoire. Le système de vidéoprotection piloté par la commune est sous son unique responsabilité. L'analyse et la transmission des images aux autorités demandeuses compétentes lui incombent.

Les agents de police municipale interviennent également dans toutes les problématiques de voisinage.

Encore une fois, leur rôle de médiation est essentiel pour recueillir les doléances de chaque partie, évaluer les tenants et les aboutissants des situations litigieuses et apporter dans un cadre réglementaire et bienveillant des pistes de résolution des conflits. Ce type de mission

fait appel à une bonne connaissance des lois et surtout à une intelligence humaine et émotionnelle importante, ce dont ne manque pas les agents.

Il y a d'autres missions, que vous ne soupçonnez peut-être pas, qui occupent une partie certaine du temps professionnel des agents de la police municipale.

Il s'agit d'un travail administratif essentiel : arrêté d'interdiction des trottinettes dans le parc Bisso, autorisation de vente à emporter sur la voie publique, certificats de conformité de travaux, procès-verbaux d'infraction au Code de l'urbanisme, régie de recettes et perception des emplacements des commerçants sur le marché... L'implication du service police municipale est de chaque instant de votre vie sur la commune.

Discrétion et disponibilité au service du bien-vivre ensemble

Vous aurez compris que le quotidien du service police municipale est varié. Les agents ne manquent pas d'occupation et interviennent fréquemment au bon fonctionnement du service public à des moments inattendus ou dans un cadre horaire inhabituel.

Souvent vous apercevrez un contrôle poids lourds dès 7h au rond-point de la Croisée, une présence tardive lors d'une fête de 14 juillet, un transport de fonds vers le Trésor public avant 14h, une intervention au domicile d'un habitant un samedi matin, un placement de marchands place Éloi Cuchet le jeudi matin à l'aube...

Cette disponibilité et cette souplesse professionnelle, additionnées à une fine connaissance du territoire, concourent au maintien d'une politique de sécurité juste, humaine, bienveillante et à l'écoute de tous les habitants et de toutes les habitantes de la commune.



Eric Pesce, chef de police municipale et Jérôme Moucavia, agent de surveillance de la voie publique

L'accueil des gens du voyage, une crispation récurrente

Malgré le schéma départemental d'accueil des gens du voyage adopté en 2019, beaucoup d'intercommunalités ne sont pas en règle. Ne pouvant répondre aux besoins d'accueil de la communauté des gens du voyage, les communes, dont Les Abrets en Dauphiné, sont souvent confrontées aux installations illicites sur des terres agricoles ou des terrains de football.

C'est un sujet récurrent qui cristallise les mécontentements des riverains à fréquence régulière.

L'installation illicite de gens du voyage sur les terrains de football de la commune révolte chaque année les riverains et locataires des salles communales avoisinantes.

Elle questionne également l'équipe municipale sur les moyens d'actions de la commune, qui, malheureusement sont minces, limités et souvent inutiles.

Chaque année, au début du mois de juillet, des caravanes de gens du voyage s'établissent spontanément sur les terrains de football route du stade ou route du Monin. Ces étendues planes leur permettent d'établir leur campement qui avoisine souvent la centaine de caravanes.

Si les nuisances dues à la concentration de population à un même endroit sont évidentes pour



Plan communal de sauvegarde : prévoir les risques et la gestion des crises associées

les riverains, ceux-ci font souvent des appels désespérés ou emplis de colère à la mairie.

La collectivité se retrouve néanmoins dans une situation compliquée qui dénote son impuissance et son manque de partenaires institutionnels pour prendre en charge ces grands rassemblements.

Aujourd'hui, aucune aire de grand passage n'est proposée par Les Vals du Dauphiné. Les occupations illicites sont inévitables. La commune peut, pour demander l'évacuation des terrains occupés, porter un recours administratif en préfecture dont le délai de traitement est de 15 jours, durée moyenne d'occupation des zones par les contrevenants. Devant cette situation ubuesque, la commune fait le choix, quand cela est possible, de travailler avec les partenaires institutionnels locaux. Pendant la période d'occupation des terrains, la Gendarmerie nationale et la police municipale sont impliquées à gérer les débordements humains, EDF et le syndicat des eaux des Abrets mettent à disposition les fluides nécessaires et le Syclum assure la collecte des déchets liés à la vie du campement. Après le départ des caravanes, la commune remet en état les terrains afin qu'ils retrouvent leurs desseins originels.

Cette situation est inconfortable pour tout le monde : les gens du voyage ne profitent pas de conditions d'accueil normalisées, les riverains sont débordés dans leur tranquillité et leur quotidien, la commune est impuissante et n'a pas de leviers d'actions.

Ce constat d'impuissance est une épreuve d'humilité pour la commune qui ne peut que remercier la patience et la bienveillance de tous les habitants concernés.

À quels risques est exposée la commune des Abrets en Dauphiné ? Si ceux-ci surviennent, comment sera alerté la population ? Quelles seront les mesures à mettre en place ? Quelles sont les structures d'hébergement en cas de crises ? Comment être efficace pour pallier les conséquences d'un accident industriel, d'un attentat terroriste ou d'une catastrophe naturelle ?

Afin de définir des axes d'intervention et de garantir la sécurité des habitantes et habitants de la commune en cas de problème d'envergure, Les Abrets en Dauphiné sont dotés d'un plan communal de sauvegarde. Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus), l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, le recensement des moyens disponibles et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Une révision du PCS des Abrets en Dauphiné est en cours.

CODAF : quand l'expertise institutionnelle garantit la sécurité des usagers et des travailleurs

Le Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) est présidé par le préfet et le procureur de la République. Il mobilise les services de l'État et les organismes locaux de protection sociale. Il a pour mission d'organiser et de mettre en œuvre des opérations de contrôles coordonnées et des échanges d'informations entre partenaires afin d'améliorer la connaissance réciproque des phénomènes de fraude, d'optimiser en amont leur détection et le ciblage des contrôles, mais aussi et surtout de favoriser, en aval, la mise en œuvre de l'ensemble des leviers de sanctions administratives et judiciaires. Ses priorités d'action se concentrent sur la lutte contre les fraudes aux prestations sociales (transports sanitaires, sur-prescripteurs de santé, fraude à la résidence, logement indigne), les fraudes fiscales (notamment en matière de TVA dans les commerces et le secteur automobile), la contrefaçon, le trafic de tabac et le travail illégal.

C'est le travail du CODAF qui a récemment conduit à la fermeture d'un commerce alimentaire en centre-bourg des Abrets en Dauphiné en raison de manquements répétés aux réglementations en vigueur.

Public/privé, des espaces à partager pour bien vivre ensemble

Si la sécurité sur l'espace public est assurée par les pouvoirs publics, il appartient néanmoins à chacun d'entre nous de respecter les règles établies.

Elles s'appliquent partout et même si les espaces privés et personnels doivent le rester, certains fondamentaux permettent de maintenir en sécurité les siens mais aussi ses voisins et autres concitoyens.

Le Code de la route n'est sujet à aucune interprétation

De nombreux accidents corporels ont eu lieu en centre-bourg des Abrets en Dauphiné depuis le début de l'année. Vitesse excessive, visibilité limitée, manque d'attention, les facteurs accidentogènes sont nombreux.

En cas de choc entre un véhicule motorisé et un piéton, c'est souvent l'humain qui est déclaré forfait. En centre-bourg, la prudence est de

mise pour tous les usagers de la route. Automobilistes, cyclistes et piétons doivent respecter les règles et se conformer aux limitations de vitesse.

Le parc Bisso peut aussi être considéré comme un espace de circulation. Afin de limiter les risques de choc entre piétons et trottinettes, un arrêté d'interdiction de circulation des trottinettes électriques a été pris en juin



dernier. Si une période de prévention et de pédagogie a été observée, la police municipale verbalisera dorénavant les contrevenants.

Dans l'espace public, je surveille mes animaux

Au parc Bisso, comme sur la voie publique, les animaux doivent être tenus en laisse et les déjections ramassées. Cette mesure vise à garantir la sécurité de chacun et chacune, petits et grands, dans les lieux de détente et de loisirs comme sur les axes de circulation. Les propriétaires de chiens doivent être maîtres de leurs animaux et s'assurent que ceux-ci ne divaguent pas sur la voie publique. Ce défaut de surveillance est passible d'une mise en fourrière de l'animal et de contravention pour son propriétaire.

Pour la gestion de mes déchets, je bannis les dépôts sauvages

La prolifération anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quels qu'en soient la nature et le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Les dépôts illégaux représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée. Pour pallier ce type d'incivilités, la commune est équipée de caméras de surveillance installées dans les lieux problématiques. Ces dispositifs permettent d'identifier et de poursuivre les auteurs des dépôts illégaux.

À mon domicile, j'assure la sécurité et la santé de mon entourage

Entretenir les espaces privés et respecter les horaires autorisés pour faire du bruit (travaux, espaces verts...) restent des carburants du bien-vivre ensemble. Ces actions favorisent un environnement sanitaire adapté, atténuent les risques liés aux nuisances sonores et entretiennent des rapports de bon voisinage.



1 mois de formation et 9 mois de mission pour contribuer à la défense de la Nation : qu'est-ce que le service national accessible aux 18 - 25 ans ?

Que ce soit pour une année de césure ou pour débiter votre parcours professionnel, le service national propose 1 mois de formation et 9 mois de mission pour apprendre, progresser et révéler votre potentiel.

Le service national permet de développer des compétences reconnues et de vivre une expérience qui compte vraiment pour la suite de votre carrière.

Les missions proposées s'étendent à 3 domaines d'emploi : la protection, le soutien et l'expertise. Partout sur le territoire, ce sont 1800 postes qui sont disponibles en 2026.

Plus d'informations sur sengager.fr/editos/service-national

Place à un automne magique !

Rendez-vous automnal incontournable, le festival des arts magiques s'installe pour deux jours salle Vercors vendredi 23 et samedi 24 octobre.

Plongez dans des spectacles hauts en couleurs et en émotions : magie, humour noir, gags magiques, mentalisme, c'est un casting étoilé qui vous attend. Soyez les bienvenu-e-s !

Éric Leblon, le petit prince de la magie

Surdoué, Éric Leblon n'est définitivement pas un magicien comme les autres.

Très tôt, il est engagé dans différents festivals de magie européens : Suisse, Belgique, Italie... Primé au festival de magie de Londres, à la Colombe d'or d'Antibes, il est l'un des précurseurs d'une magie drôle, délirante et teintée d'absurde.

Vous l'avez certainement apprécié dans l'émission télévisée *La France a un incroyable talent* et savez qu'il est né d'une potion magique mixée avec un soupçon de rire et une pincée de mélodie. Éric brille comme une comète déjantée, il apporte à chaque prestation une magie reconnue sur les plus grandes scènes.

Son spectacle évolue entre magie pure, stand-up et humour noir. Il y a chez Éric Leblon quelque chose de novateur qui surprend et séduit !



Pouic Pouic, la super magicienne pour toute la famille

Tout droit sortie de l'École Internationale de Magie, Pouic-Pouic est drôle, surprenante et pleine d'énergie. Elle embarque enfants (et parents) dans un univers loufoque où la magie se mêle au rire et à l'émerveillement. Le public devient rapidement complice de ses tours les plus fous, entre surprises visuelles, gags magiques et moments interactifs qui seront immortalisés d'un simple coup de baguette magique en magnifiques photos souvenirs avec les enfants. Un spectacle familial, participatif et inoubliable.

Frank Truong, le surdoué

Mentaliste renommé, vous avez également découvert Frank Truong à la télévision dans *La France a un incroyable talent* et *La grande illusion* qui l'ont établi comme une véritable référence dans l'univers de la magie et du mentalisme. Révélant des phénomènes



qui semblent paranormaux, allant de la lecture des pensées à des prédictions stupéfiantes, le mentalisme offre à chaque fois un spectacle mémorable. À travers ses représentations, Frank Truong vous emmène dans un voyage humoristique et énigmatique, impliquant fréquemment ses spectateurs au centre de ses tours. Un spectacle incontournable !

Un seul lieu et un pass avantageux pour assister à tous les spectacles

Tous les spectacles ont lieu salle Vercors. Cela permet à la mairie et aux agents une organisation optimale des trois spectacles sur deux jours. La salle Vercors est aussi accessible très facilement et chacun pourra garer son véhicule sereinement.

Les tarifs sont volontairement abordables et un pass 2 jours/3 spectacles vous permettra de profiter à prix très attractif de l'intégralité de ce week-end magique !

Festival des arts magiques

vendredi 23 octobre - 20h30

Éric Leblon

5/8/10€

samedi 24 octobre
14h

Pouic-Pouic, la super magicienne

5/8/10€



samedi 24 octobre
20h30

Frank Truong

10/12/15€

--- Pass 2 jours 3 spectacles 12/23/30€ ---

Billetterie en ligne
les-abrets-en-dauphine.fr

Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire ?

Le SDIS de l'Isère compte 3920 sapeurs-pompiers volontaires. Selon le modèle français, l'engagement volontaire représente plus de 80% des effectifs des sapeurs-pompiers. Il est donc important de fidéliser, mais également de recruter des volontaires dans tout le département et notamment sur des territoires ruraux en déficit d'engagement et éloignés des grandes agglomérations.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager au quotidien au service des autres, en parallèle de son travail ou de ses études. Les missions des sapeurs-pompiers volontaires sont très diverses : secours d'urgence aux personnes, accidents de la circulation, lutte contre les incendies, feux de forêts, risques industriels mais également prévention des risques ... sont quelques-unes des situations dans lesquelles ils sont amenés à intervenir.

Chaque sapeur-pompier volontaire doit s'intégrer dans le planning de la caserne afin d'assurer une continuité des secours. Il doit être disponible et motivé. Mais cet effort a des compensations : être utile à la collectivité et vivre des moments privilégiés de solidarité.

Pour devenir SPV, il faut être âgé d'au moins 16 ans et de 62 ans au plus, avoir une bonne condition physique et



LES **SAPEURS-POMPIERS** DE L'ISÈRE

RECRUTENT

#tousvolontaires

RETROUVEZ-NOUS      www.sdis38.fr

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

S'engager au service de ses concitoyens, sauvez des vies, en parallèle de votre activité professionnelle ou de vos études, c'est possible !

Les conditions d'engagement *

-  Avoir entre 16 ans et 60 ans
-  Jouir de ses droits civiques
-  Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
-  S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité
-  Satisfaire à des critères d'aptitudes physiques
-  Se trouver en situation régulière au regard des dispositions du code du service national
-  Être apte médicalement

Contactez la caserne
la plus proche de chez vous.

ou rendez-vous sur
www.sdis38.fr



* Pour plus d'informations sur les conditions d'engagement, rendez-vous sur www.sdis38.fr

jouir de ses droits civiques. Les épreuves de recrutement se déroulent tout au long de l'année au Centre de Formation Départementale à La-Côte-Saint-André.

Elles comprennent notamment des connaissances élémentaires en français, en mathématiques et des épreuves d'endurance, ainsi que des tests de claustrophobie et de vertige. Le premier engagement de SPV est pris pour 5 ans. Le sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. C'est aussi pour lui l'opportunité d'acquérir et de développer ses compétences.

De nombreuses mesures ont été mises en place pour faciliter l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires : des conventions avec les employeurs leur permettant de libérer leurs salariés, des conventions pour la garde d'enfant pour faciliter l'engagement des femmes ou encore des conventions avec l'Université Grenoble Alpes pour faciliter l'engagement des étudiants, et plus récemment la mise en place de l'engagement différencié, permettant à un sapeur-pompier volontaire d'exercer uniquement l'activité de SSUAP (secours et soins d'urgence aux personnes).

La caserne des sapeurs-pompiers de Les Abrets en Dauphiné est composée de 35 agents et a réalisé plus de 800 interventions en 2025. Plus de 80% de ces interventions sont du secours et des soins d'urgence aux personnes (SSUAP). Les communes concernées en premier appel par la caserne sont Les Abrets en Dauphiné, Charancieu, Saint Ondras et Chassignieu. La caserne de Les Abrets en Dauphiné dispose d'un noyau de SPV qu'il convient d'étoffer et de soutenir par des recrutements supplémentaires. L'engagement des sapeurs-pompiers volontaires au sein de la caserne est le gage du maintien d'un service public de secours aux citoyens ouvert 365 jours/an et qui répond aux urgences 24h/24.

La caserne de Les Abrets en Dauphiné a donc besoin de recruter pour garder un effectif constant et ainsi pouvoir répondre aux sollicitations de plus en plus importantes.

Vous souhaitez vous porter volontaire ?

Envoyez un mail à gn.lesabrets.chef@sdis38.fr.





Félicitations!

Aurélié POQUET-SACLEUX & Yoan GUTTIN

le 28 mars 2026

Sandra BOURJAILLAT & Jean-David PEGOUD

le 25 avril 2026

Déborah CHAUDIER & Loïc DURAND

le 30 mai 2026

Aurélié FAVRE & Adrien CATTAI

le 30 mai 2026

Margot BOURGEY & Aurélien CHASTIN

le 6 juin 2026

Marion DUBOIS-SAGE & Alexis CECCALDI

le 13 juin 2026

Magali PONS & Alain POLAUD

le 25 juillet 2026

Leyza DE SOUZA RODRIGUES

& Christophe MORESTIN *le 7 août 2026*

Cloé BOUVIER & Jonathan COLLOMB

le 8 août 2026

Marie-Amély DURANT & Emrick LOUP

le 8 août 2026

Solenne BRUNET & Denowanne GRAS

le 29 août 2026



Bienvenue!

Swan PHILOGENE *le 17 août 2025*

Gabin FERRAZ *le 4 janvier 2026*

Violette MARMONNIER PLAETTNER *le 14 janvier 2026*

Sasha LEHUT *le 29 janvier 2026*

Noah PAVIS VINCENT *le 20 mars 2026*

Abby LEHUT *le 4 avril 2026*

Leandro BUENO *le 15 avril 2026*

Madi SIDIBÉ *le 2 mai 2026*

Livya PEREIRA *le 5 mai 2026*

Maël DREVET *le 9 mai 2026*

Gaël FICATIER BIOUL *le 10 mai 2026*

Sacha ILBERT *le 27 mai 2026*

Emilia GONZALEZ-MONTIEL *le 20 juin 2026*

Élio VERGNES ALAMI *le 9 juillet 2026*

Manon GUILLOT *le 13 juillet 2026*

Agathe GOEDERT *le 2 août 2026*



Ils nous ont quittés...

Fabien CASTALDI *le 3 mars 2026*

André JANON *le 7 mars 2026*

Alain SALAVIN *le 8 mars 2026*

Fatma BOUKENDOUR *le 12 mars 2026*

Emma GINET *le 14 mars 2026*

Eliane MARTIN *le 27 mars 2026*

Robert REYNAUD *le 30 mars 2026*

Marc MANZATO *le 4 avril 2026*

Marie-Madeleine MICHEL *le 5 mai 2026*

Asvaldo ROSA *le 5 mai 2026*

Jean-Luc MARTIN *le 6 mai 2026*

Danièle CAPOEN *le 9 mai 2026*

Bernard CUCHET *le 16 mai 2026*

Lilianne LAFAY *le 17 mai 2026*

Etienne GIRARD *le 18 mai 2026*

Gérard BOISSENET *le 21 mai 2026*

Michèle CORNEC *le 21 mai 2026*

Christophe PAROT *le 30 mai 2026*

Daniel TOURNIER *le 11 juin 2026*

Pascale TRINGALE *le 13 juin 2026*

Sarah PIERRE *le 28 juin 2026*

Christiane CANCELLO *le 29 juin 2026*

Micheline MARTIN *le 3 juillet 2026*

Gilbert JACQUET *le 15 juillet 2026*

Suzanne JANON *le 20 juillet 2026*

Dursun YORUR *le 24 juillet 2026*

Germaine CLÉMENT-LACROIX *le 27 juillet 2026*

André VITTOZ *le 29 juillet 2026*

Ana MACHADO *le 10 août 2026*

Claudine CLAPERON *le 19 août 2026*



On récolte ce que l'on sème... quelles plus belles moissons que la vie de Claudine Claperon ?

Au milieu de cet été torride, les moissons de Claudine ont pris fin mercredi 19 août.

L'annonce de sa disparition a été brutale.

Nous la savions malade, oui.

Mais nous la connaissions déterminée, portée par un optimisme débordant et un amour des siens bien plus grand que son envahisseur.

Il a cependant eu raison de ses passions.

Claudine Claperon nous a quittés. Nos yeux sont mouillés. Nous savourons notre chance de l'avoir croisée et d'avoir pu profiter de son sourire malicieux et de son regard pétillant, même un précieux instant.

Pour nombre d'habitantes et d'habitants de la commune, Claudine a été la brillante directrice de l'école de Fitolieu, la valeureuse initiatrice de projets qui aujourd'hui perdurent comme le Courseton, Vélo Citoyen ou encore l'introduction du sport boules dans les ateliers USEP, la persévérante cheffe d'orchestre d'équipes pédagogiques aux parcours divers, la matriarche passionnée d'une tribu qu'elle a embrassé, encouragé, élevé et loué dans l'ensemble de ses choix...

Pour Claudine, il n'y avait pas de sots, pas de sorts, pas de maux, pas de forts, juste des humains à accompagner et à porter dans leurs diversités. Son chemin de vie ressemble à un marathon ; Claudine était une coureuse de fond, patiente et déterminée. Claudine croyait et n'avait foi qu'en une seule religion : l'altérité. Pas comme une doctrine sclérosante ou qui enferme, non, comme un humanisme curieux, soucieux et respectueux. Une altérité qui élève autant qu'elle inspire. Une altérité qui porte et qui (se) nourrit. Une altérité qui alimente les projets les plus fous dont les traces longtemps seront suivies, les fruits récoltés...

Claudine Claperon, ici, là et ailleurs, va manquer. Son départ laisse un sentiment d'injustice immense, elle aurait eu encore tellement à nous apprendre. Mais c'est peut-être là le destin des humains exceptionnels, nous quitter pour que nous puissions à notre tour transmettre, nous souvenir et grandir...

Et si Claudine manquera éperduement, à son époux, Jean-Loup, son grand, son beau, son merveilleux amour, à leurs trois garçons Christophe, Gérald et Damien et à leurs compagnes Karine, Isabelle et Séverine qu'elle a accompagné, à Charlotte, Iloan, Elijah, Isis, Silas, Hélios, Marla et Owen, ses petits-enfants qu'elle chérissait, elle manquera également à tous celles et ceux qui l'ont croisée.

Et nous savons, que de la plage où elle est assise aujourd'hui, elle continue chaque matin de s'asseoir tendrement sur l'épaule de Jean-Loup au moment du café. Nous savons aussi que toutes les graines que Claudine a semées, chaque jour ici grandissent et diffusent ses valeurs de respect, d'amour, d'écoute et de tolérance dont le monde a plus que besoin.

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'un espace à chaque publication municipale.

Cap sur demain

Thierry Donnet, Arlette Colmart, David Vincendon, Sylvie Mazuir

Trois mois d'engagement au service des habitants

Il y a maintenant trois mois que nous avons pris nos fonctions au sein du conseil municipal. Cette première période nous a permis de découvrir le fonctionnement de la commune, de participer activement aux différentes commissions et de nous imprégner des dossiers en cours.

Conscients que chaque sujet mérite une analyse sérieuse, nous prenons le temps nécessaire pour comprendre les enjeux avant de formuler des propositions constructives, toujours dans le respect des valeurs et des engagements qui nous animent. Notre volonté est de contribuer de manière positive aux projets de la commune tout en restant fidèles aux attentes que vous avez exprimées.

Nous avons participé au quiz proposé dans ce journal municipal, une initiative conviviale permettant de mieux connaître notre commune. Nous prenons part, également, à l'élaboration d'un questionnaire qui sera prochainement diffusé aux habitants.

Dans les semaines à venir, nous serons également présents sur le terrain à l'occasion des manifestations d'Octobre Rose, moment important de sensibilisation et de solidarité.

Nous avons déjà formulé plusieurs propositions, notamment en vue de la Fête de la Musique 2027, et poursuivons notre travail au sein des commissions, en particulier celles du CCAS, de la sécurité et des autres instances municipales.

Notre rôle est d'être une opposition attentive, constructive et vigilante. Nous continuerons à porter nos idées, à défendre nos convictions et à participer activement aux débats afin que toutes les sensibilités puissent s'exprimer dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Les Abreys en Dauphiné
vivante et durable

La boucle Rose

2^E ÉDITION

DIMANCHE 18 OCTOBRE
9H À 12H - PARC BISSEO

Courses 100m - 10€ | Randonnée 8km - 4€/15km - 6€ | Gratuit 12ans

Courses
Challenge - 10 km
Enfants - 2 km

Rando
Découverte - 8 km
Sportive - 15 km

Inscription obligatoire sur
inscriptions.as2pic.org/la-boucle-rose-des-abreys-en-dauphine



ORGANISÉ PAR LE CCAS DES ABREYS EN DAUPHINÉ

association Abreys Dauphiné LA LIQUE CONTRE LE CANCER
Dons reversés aux associations partenaires

DIMANCHE 18 OCTOBRE

La boucle Rose

Courez ou marchez dans le cadre d'Octobre rose.

Concitez sport, bien-être, santé et solidarité pour cette matinée dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la récolte de fonds pour la recherche.

Organisation CCAS et mairie Les Abreys en Dauphiné

8h à 12h | tout public | 4/6/10€ | Parc Bisso



VENDREDI 23 OCTOBRE

Après-midi jeux

En famille, découvrez ou re-découvrez des jeux de société et prenez du plaisir à partager ce temps animé par les bénévoles de la médiathèque.

Organisation mairie

16h à 18h | dès 5 ans | entrée libre
| médiathèque 109 rue Jean Jannin



VENDREDI 23 OCTOBRE **Festival des arts magiques** **Éric Leblon**

Voir pages 24 et 25

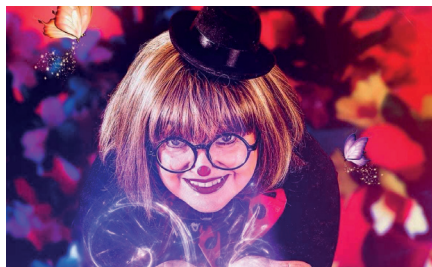
Organisation mairie

20h30 | tout public | 5/8/10€ | **pass**

2 jours 3 spectacles 12/23/30€ |

salle Vercors

Billetterie en ligne sur les-abrets-en-dauphine.fr



SAMEDI 24 OCTOBRE **Festival des arts magiques** **Pouic-Pouic la super magicienne**

Voir pages 24 et 25

Organisation mairie

14h | tout public | 5/8/10€ | **pass 2**

jours 3 spectacles 12/23/30€ | salle

Vercors

Billetterie en ligne sur les-abrets-en-dauphine.fr



SAMEDI 24 OCTOBRE **Festival des arts magiques** **Frank Truong**

Voir pages 24 et 25

Organisation mairie

20h30 | tout public | 8/12/15€ | **pass**

2 jours 3 spectacles 12/23/30€ |

salle Vercors

Billetterie en ligne sur les-abrets-en-dauphine.fr



MERCREDI 11 NOVEMBRE **Commémoration de** **l'Armistice du 11 novembre** **1918 et l'hommage rendu** **à tous les morts pour la** **France**

Organisation mairie et associations d'anciens combattants

10h15 | monument aux Morts rue du recoin



VENDREDI 20 **NOVEMBRE** **Rien**

C^{ie} du Fil à retordre

Rien, c'est exactement tout ce que la compagnie du Fil à Retordre propose en tant qu'experte dans différents domaines : rien, rien du tout, vraiment rien, trois fois rien et encore bien plus. Rien d'intelligent, rien d'inspirant, rien à dire, encore moins à transmettre et encore moins à faire. Les trois comédiens n'ont profondément et absolument rien à vous dire. Un postulat fort engagé sur le remplissage et les discours creux dont il est impensable de se passer.

Organisation mairie

20h30 | tout public | 5/8/10€ | salle

Vercors

Billetterie en ligne sur les-abrets-en-dauphine.fr



MERCREDI 9 DÉCEMBRE **Blanc Manteau** **Marie Dragic et Franck** **Mercier**

Spectacle conté et musical, Blanc Manteau s'ouvre dans un décor immaculé et monochrome. À travers mille artifices, l'hiver montre ses mille visages. Dans le calme blanc d'une forêt enneigée, dans le sifflement du vent, dans les sensations froides, l'hiver se regarde, s'écoute, se danse, se joue et même se mange ! Les sens sont mis en éveil pour approcher ce Bonhomme Hiver qui se fait de plus en plus rare.

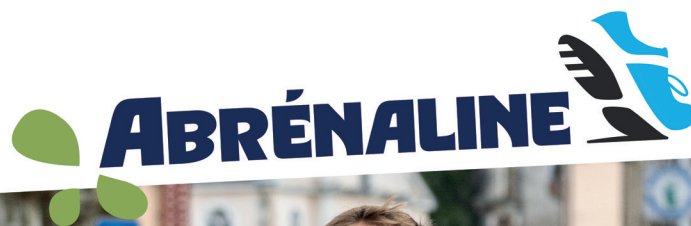
Organisation Mairie

16h | tout public dès 3 ans | tarif

unique 5€ | Le Triangle

Billetterie en ligne sur les-abrets-en-dauphine.fr

PRÈS DE CHEZ VOUS



4 boucles de 2,5 km

**solo, relais à 4, équipes, enfants
course nocturne**

**concours du meilleur déguisement
buvette & restauration animations enfants**

infos + inscriptions

les-abrets-en-dauphine.fr

© Alban François - Sport Lac E



Retrouvez-nous sur notre site
les-abrets-en-dauphine.fr

sur notre page Facebook
Les Abrets-en-Dauphiné

sur notre compte Instagram
@lesabretsendauphine

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80